

Enseignant contractuel en sciences sociales sans mission de recherche - CDD 3 ans renouvelable (F/H)

LOCALISATION DU POSTE PLACE DU MARÉCHAL DE LATTRE DE TASSIGNY 75116

ÉTABLISSEMENT Dauphine - PSL

ENVIRONNEMENT ET CONTEXTE DE TRAVAIL

Notre établissement fait partie de l'Université PSL. Située au cœur de Paris, celle-ci fait dialoguer tous les domaines du savoir, de l'innovation et de la création. Classée parmi les 50 premières universités mondiales, elle forme au plus près de la recherche des chercheurs, artistes, ingénieurs, entrepreneurs ou dirigeants conscients de leur responsabilité sociale, individuelle et collective.

STRUCTURE D'ACCUEIL

Département d'enseignement : Licences en Sciences des Organisations (LSO).

MISSION D'ENSEIGNEMENT

LSO (LICENCE EN SCIENCES DES ORGANISATIONS)

Fonctions, affectation et durée du travail : Enseignant.e en sciences sociales à temps plein.

Cours dispensés : Sociologie : naissance de la question sociale (L1), Enjeux éthiques et politiques du monde contemporain (L1) ; Science politique : État et démocratie (L1) ; Sciences sociales : Science politique (L2) ; Grands enjeux contemporains (L2) ; Sciences sociales : Sociologie (L2) ; Sociologie (L3) ; Méthodes d'enquête pour les sciences sociales (L3)

Nombre d'heures (service annuel) : 384 Heures Equivalent Travaux Dirigés (HETD).

Contrat à Durée Déterminée de 3 ans renouvelable.

La/le futur.e enseignant.e devra réaliser l'équivalent de 384 heures d'enseignement en équivalent TD. Elle/il intégrera les équipes des différentes Unités d'enseignement de sciences sociales (science politique ; sociologie) du Département Licence Sciences des Organisations (LSO). Elle/il assurera principalement des enseignements de sociologie, de science politique et grands enjeux dans les différentes UE de L1 (1ère année) et L2 (2e année) de ce département. Des enseignements de sciences sociales en L3, notamment dans la Licence de sciences sociales, pourront également être proposé par les (co)responsables des UE.

La charge d'enseignement pour un groupe d'une trentaine d'étudiants est actuellement, à raison de 12 semaines par semestre :

- En sociologie, 3 heures par semaine en L1 et 1 heure 30 par semaine en L2 ;
- En science politique, 1 heure 30 par semaine en L1 et 1 heure 30 par semaine en L2 ;
- En (Grands) enjeux, 1 heure 30 par semestre en L1 et 1 heure 30 par semaine en L2 .

Les cours sont dispensés en français mais peuvent également être dispensés en anglais. Les enseignements peuvent avoir lieu du lundi au vendredi avec des créneaux d'une heure trente et ils peuvent commencer dès 8h30 et finir au plus tard à 20h30.

Le service sera établi par la Présidence de l'université, en concertation avec le Directeur du département LSO et les responsables de formation.

L'intéressé.e doit également assurer les tâches liées à son activité d'enseignement (notamment la participation aux réunions d'équipe, la surveillance d'examens, les corrections de copies et plus généralement l'évaluation des étudiant.e.s) et participer éventuellement à des jurys. L'exécution de ces tâches ne donne lieu ni à réduction des obligations de service ni à rémunération complémentaire.

Par ailleurs, le fonctionnement de l'établissement reposant sur une organisation supposant l'exercice, par les enseignant.e.s, de nombreuses responsabilités pédagogiques, il est attendu de la/du futur.e enseignant.e qu'il/elle accepte de se voir confier éventuellement de telles responsabilités.

L'année universitaire se déroule selon un calendrier défini par l'établissement, de début septembre à la mi-juillet sur le campus de Paris (Place du Marechal de Lattre de Tassigny, Paris 16, Metro Ligne 2 Porte Dauphine) ou éventuellement à distance via les plateformes numériques de l'établissement.

MISSION DE RECHERCHE

COMPÉTENCES ATTENDUES

- Compétences en sciences sociales et plus spécifiquement en sociologie et en science politique ;
- Connaissance et maîtrise des contenus pédagogiques et scientifiques nécessaires à l'enseignement de la sociologie, de la science politique, et des principales théories sociales contemporaines en niveau licence, en particulier en L1 et L2 ;
- Expérience professionnelle confirmée de l'enseignement supérieur en université et/ou grandes écoles.

CONDITION D'ACTIVITÉS PARTICULIÈRES

- **Conditions de rémunération :**

Le comité des rémunérations de l'établissement devra positionner l'enseignant recruté à un échelon de la grille des professeurs du second degré, en tenant compte de son expérience professionnelle et de la qualité de son diplôme (doctorat par exemple).

NON DISCRIMINATION, OUVERTURE ET TRANSPARENCE

Notre établissement, comme l'ensemble de l'Université PSL, s'engage à soutenir et promouvoir l'égalité, la diversité et l'inclusion au sein de ses communautés. Nous encourageons les candidatures issues de profils variés, que nous veillerons à sélectionner via un processus de recrutement ouvert et transparent.

